Royaume du Maroc
Ministère de la santé
et de la protection sociale
Direction régionale de l'Oriental
Délégation provinciale de Jerada
Centre Hospitalier Provincial de Jerada

المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
المديرية الجهوية بجهة الشرق
مندوبية إقليم جرادة
المركز الإستشفائي الإقليمي بجرادة

Avis d'achat sur bons de commande N°40/chpjerada/2026

Le chef de pole des affaires administratives de chp de Jerada procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Fourniture et pose de climatiseur carrier 18000 btu au service de laboratoire

1. Les informations à connaitre à propos de la prestation :

Le lieu d'exécution :	CHP-JERADA
Délai et heure limites de réception des devis des concurrents :	**11/06/2026 à 10h**
Délai d'exécution	**03jours. ce délai commence le lendemain de la date de notification du Bon de commande.**
Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse suivante :	www.marchespublics.gov.ma

Royaume du Maroc
Ministère de la santé
et de la protection sociale
Direction régionale de l'Oriental
Délégation provinciale de Jerada
Centre Hospitalier Provincial de Jerada

المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵣⵎⵔⵜ ⴷ ⵜⵣⵔⴼⵜ ⵏⵜⵎⴰⵡⴰⵙ
المديرية الجهوية بجهة الشرق
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵜⴰⵙⵓⵙⵜ ⵏ ⵜⵎⵏⴰⵢⵜ ⵏ ⵙⵍⵣⴰ
منوبية إقليم جرادة
ⵜⴰⵙⵎⵏⵢⵜ ⵏ ⵊⵔⴰⴷⴰ
المركز الإستشفائي الإقليمي بجرادة

3)Les spécifications et la consistance de la prestation :

N° de prix	Désignation	Unité de mesure	Quantité	Garanties exigées
01	**fourniture et pose de climatiseur carrier 18000 btu au service de laboratoire** **Caractéristique et spécifications :** **Dégivrage automatique** tout le matériel et accessoire nécessaire pour l'installation et la charge de titulaire (câble, cuivre, support ....) l'emplacement de l'unité intérieur et extérieur doit être fait en commun accord avec l'administration	**u**	**1**	Minimum 12 mois.

-Délai d'exécution : le délai global d'exécution est fixé à 03 jours, ce délai commence le lendemain de la date de notification du Bon de commande.

-Le fournisseur est responsable de toute perte, dommage, ou dépense dus à un conditionnement insuffisant et inadapté.

- Date et heure limite de la réception de la documentation technique et des concurrents envoyée par mail sur : chpjeradasso@gmail.com**, Avant le 11/06/2026 à 10h.**

FAUTE DE QUOI L'OFFRE SERA ECARTEE

Royaume du Maroc
Ministère de la santé
et de la protection sociale
Direction régionale de l'Oriental
Délégation provinciale de Jerada
Centre Hospitalier Provincial de Jerada

المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵣⵎⵔⵜ ⴷ ⵜⵣⵔⴼⵜ ⵏⵜⵎⴰⵡⴰⵙ
المديرية الجهوية بجهة الشرق
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵜⴰⵏⴰⵡⴰⵜ ⵏ ⵜⵎⵙⵔⴷⵜ ⵏ ⵉⵣⵣⴰⵏ
منوبية إقليم جرادة
ⵜⴰⵏⴰⵡⵉⵜ ⵏ ⵊⵔⴰⴷⴰ
المركز الإستشفائي الإقليمي بجرادة

NB*Le titulaire s'engage à ce que la marque du produit proposé sur la documentation technique et catalogue corresponde à celle livrée après attribution du BC.

Chef de Pôle des Affaires
Administratives
Centre Hospitalier
Provincial de Jerada
Signé: SALAH ATMANI